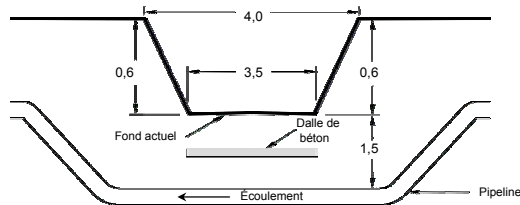


IDENTIFICATION / LOCALISATION

Nom : C. d. sans désignation
 Type : Naturel
 Lot(s) : 22
 Rang : Rang 2
 Cadastre : Canton de Nelson
 Municipalité : Lyster
 MRC : L'Érable

SECTION AU SITE DE TRAVERSÉE



Notes :

- Dimensions approximatives (m)
- Couverture minimale projetée sous le fond actuel. Le relevé d'arpentage détaillé permettra d'établir de façon précise la couverture minimale à respecter.
- La dalle de béton peut ne pas être requise.

ÉVALUATION DES HABITATS POUR LA FAUNE ICTHYENNE

• Intermittent : Non
 • Profondeur d'eau (m)* : N/D
 • Type d'écoulement* : N/D
 • Vitesse (m/s)* : N/D
 • Substrat** : N/D, N/D
 • Potentiel de fraie au site de traversée*** : N/D, N/D, N/D, N/D
 • Habitat d'alimentation - Espèces : N/D
 • Habitat sensible à l'aval : N/D
 • Obstacle à la migration vers l'amont : N/D
 • Vulnérabilité : N/D
 • Remarque(s) : N/D
 • Période recommandée de franchissement : N/D
 • Suivi recommandé après la construction : N/D

Notes :

- * Mesure printanière / mesure estivale
- ** Substrat dominant / sous-dominant
- *** Potentiel de fraie pour salmonidés, espèces d'eau vive, espèces d'eau calme, cyprinidés

MILIEU ENVIRONNANT

Topographie : Vallonnée
 Utilisation du sol : Boisée
 Type de sol : Sable fin à sable grossier Raimbault + sable loameux Saint-Sylvere + sable loameux à sable Saint-Jude
 (selon la carte pédologique)

PHOTO AU SITE DE TRAVERSÉE

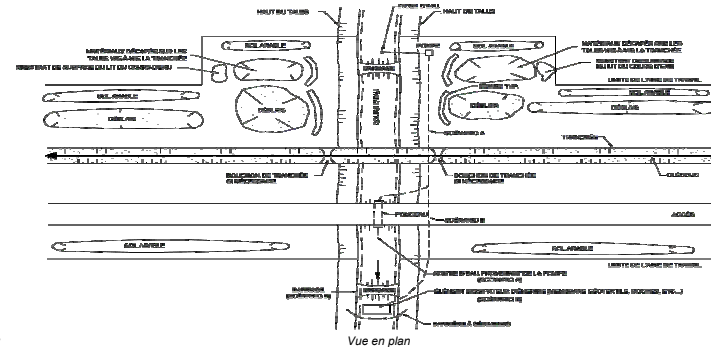


REMISE EN ÉTAT

Lit : Matériel original
 Talus : Pente originale
 Stabilisation : Ensemencement ou empierrement ou combinaison des deux

MÉTHODE DE CONSTRUCTION

TRAVERSÉE À SEC - BARRAGE ET POMPAGE



Notes :

L'ensemble des travaux préparatoires (décapage du sol sable, construction des bermes, soudage de la conduite, etc.) s'effectue avant le début de l'excavation. Ainsi, en général, les travaux dans les cours d'eau peuvent être réalisés sans interruption à l'intérieur d'une période de 6 à 15 heures.

Le ponton sera installé lors de la préparation de la zone de travail. Il demeurera en place pour l'ensemble de la période des travaux et suite à la fermeture du chantier si les travaux n'étaient pas complétés. Toutefois, celui-ci ne devra causer aucune entrave au libre écoulement des eaux et ne provoquer aucune inondation.

La méthode de construction et le plan de contrôle des sédiments proposés pourront être ajustés lors des travaux d'implantation du ponton et ce, en fonction du débit du cours d'eau et des matériaux rencontrés lors de l'excavation.

Le décapage du sol sable de part et d'autre du cours d'eau s'effectue seulement en milieu cultivé.

Cette vue en plan est un croquis type et n'est nullement conçue à des fins de construction.

Date	Révision	App.

	Projet : PIPELINE SAINT-LAURENT
	Titre : Fiche synthèse des cours d'eau
	Préparé par : Guy Avoine, B. Sc., bio.
	Approuvé par : Claude Veilleux, ing. & agr.
Date : Septembre 2006	Feuille : 36 de 138
Fichier : 3325CD02.xls	Fiche no : 36B

Groupe Conseil UDA inc.
 Architecte, Génie civil et environnement